

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 2 décembre 2020

Vidéoconférence informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale

3 décembre 2020

Présidence: **Hubertus Heil**, ministre fédéral du travail et des affaires sociales, et **Franziska Giffey**, ministre fédérale de la famille, des personnes âgées, de la condition féminine et de la jeunesse

La réunion d'une journée entière sera accessible au public par transmission vidéo en direct. La séance du matin débutera à 9 h 30 et se terminera vers 12 h 30. Les ministres tiendront d'abord un débat d'orientation sur le thème **"Nouveaux modèles de travail - un travail axé sur l'humain: Garantir des conditions de travail équitables et une protection sociale dans le cadre de l'économie des plateformes"**. La présidence communiquera ensuite des informations sur différents dossiers et réunions, notamment sur plusieurs propositions législatives, telles que la directive sur des **salaires minimaux adéquats** dans l'Union européenne, la révision des règlements sur la **coordination des systèmes de sécurité sociale** et le règlement relatif au **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (2021-2027)**.

La séance de l'après-midi se tiendra entre 14 h 30 et 17 heures. Elle débutera par un débat d'orientation sur le thème **"Une union de l'égalité entre les femmes et les hommes? Comment mettre en œuvre la stratégie de la Commission en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2020-2025 afin de parvenir à une participation égale des femmes et des hommes au marché du travail"**. Dans le cadre du point "Divers" de la séance de l'après-midi, la présidence informera les ministres, entre autres, des travaux concernant la directive sur l'égalité de traitement.

Conférences de presse en ligne avec le ministre **Heil** et le commissaire **Schmit** à 13 heures et avec la ministre **Giffey** et la commissaire **Dalli** à 17 h 15.

* * *

[Page consacrée à la session](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Nouveaux modèles de travail - un travail axé sur l'humain: Garantir des conditions de travail équitables et une protection sociale dans le cadre de l'économie des plateformes - débat d'orientation

Le débat ministériel se tiendra dans le contexte de la multiplication des modèles commerciaux générée par le développement de l'économie des plateformes. Ces modèles facilitent l'accès à l'emploi, en particulier aux groupes de personnes vulnérables et sous-représentés. Dans le même temps, le travail via une plateforme² implique très souvent des conditions de travail opaques et imprévisibles, des risques plus élevés pour la santé et la sécurité, et un accès inadéquat à la protection sociale. La plupart des travailleurs de plateforme sont des travailleurs indépendants. Le droit de l'Union ne les autorise pas à s'organiser en syndicats et à conclure des conventions collectives régissant les salaires.

Il existe un large consensus sur le fait que la part croissante du travail via une plateforme dans l'économie de l'UE doit aller de pair avec une protection renforcée des travailleurs de plateforme. La législation actuelle de l'UE soit offre des conditions de travail minimales aux travailleurs, soit ne s'applique qu'à certaines entreprises utilisatrices de plateformes indépendantes. La Commission européenne a annoncé qu'elle proposerait un nouvel instrument juridique vers la fin de 2021 et que le débat ministériel apporterait une contribution opportune et précieuse.

Compte tenu de ce qui précède, les ministres seront invités à répondre aux questions suivantes:

- Quelles sont les mesures qui répondent le mieux aux défis liés aux conditions de travail dans l'économie des plateformes? Où est-il le plus urgent d'agir?
- Quel rôle l'UE devrait-elle jouer pour améliorer les conditions de travail des travailleurs dans l'économie des plateformes? Dans quels domaines une réglementation à l'échelle de l'UE serait-elle particulièrement utile?

[Directive \(UE\) 2019/1152 relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne, 20 juin 2019](#)

[Règlement \(UE\) 2019/1150 promouvant l'équité et la transparence pour les entreprises utilisatrices de services d'intermédiation en ligne, 20 juin 2019](#)

[Recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale, 8 novembre 2019](#)

² La définition de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est la suivante: "*Le travail via une plateforme consiste à faire coïncider l'offre et la demande de main-d'œuvre rémunérée par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne*"
https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef18001en.pdf

Une union de l'égalité entre les hommes et les femmes? Comment mettre en œuvre la stratégie de la Commission en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période 2020-2025 afin de parvenir à une participation égale des femmes et des hommes au marché du travail" - débat d'orientation

Les ministres débattront des modalités de la mise en œuvre de la stratégie visant à assurer une participation égale des femmes et des hommes au marché du travail. La stratégie reconnaît qu'une participation égale au marché du travail est essentielle pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes. Pourtant, les chiffres actuels montrent des écarts importants en matière d'emploi, de sécurité sociale et de rémunération de part et d'autre de l'UE. Dans ce contexte, la stratégie de la Commission préconise un partage égal du travail rémunéré et des tâches familiales non rémunérées entre les femmes et les hommes et invite les États membres à mettre correctement en œuvre la législation de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et le droit du travail de l'UE.

Publiée en mars 2020, la stratégie de la Commission en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période 2020-2025 vise à garantir que les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, soient traités sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes droits dans toute l'Europe. Les États membres ont à plusieurs reprises appelé de leurs vœux une stratégie autonome qui souligne l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE, fixe des objectifs stratégiques concrets et mesurables et serve de référence pour les politiques nationales dans ce domaine.

Les ministres seront invités à partager leurs points de vue sur les questions suivantes:

La stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes met l'accent sur les femmes et les hommes et sur les filles et les garçons "dans toute leur diversité". Comment, selon vous, les politiques de l'UE visant à parvenir à une répartition égale du travail rémunéré et des tâches familiales non rémunérées peuvent-elles intégrer cette dimension?

Divers:

1. La présidence et la Commission fourniront des informations sur la proposition de directive relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne.

[Proposition de la Commission, 30 octobre 2020](#)

2. La présidence fournira des informations actualisées sur la proposition de directive concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail (4e série).

[Proposition de la Commission, 25 septembre 2020](#)

3. La présidence informera les ministres de l'état d'avancement des négociations sur le règlement relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2021-2027.

[Position du Conseil, 6 mars 2019](#)

4. La présidence communiquera des informations sur l'état d'avancement des négociations avec le Parlement européen sur la révision des règlements portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.

[Position du Conseil, 26 juin 2018](#)

5. La présidence informera les ministres de l'état d'avancement des travaux concernant la proposition législative de décision du Conseil autorisant la ratification de la convention n° 190 de l'OIT.

[Position du Conseil, 13 mars 2020](#)

6. La présidence fournira des informations sur la nouvelle recommandation du Conseil sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms.

[Proposition de la Commission, 7 octobre 2020](#)

7. La Commission communiquera des informations sur l'évaluation de l'actuelle stratégie européenne en faveur des personnes handicapées et sur les travaux de préparation d'une nouvelle stratégie.
8. La présidence communiquera aux ministres des informations sur le dernier sommet social tripartite (14 octobre 2020).
9. La Commission fournira des informations sur le plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.
10. La délégation portugaise présentera le programme de travail de la prochaine présidence dans le domaine de l'emploi et de la politique sociale.
11. La présidence communiquera des informations sur les progrès réalisés en ce qui concerne la proposition de directive relative à l'égalité de traitement (article 19).

[Proposition de la Commission, 7 juillet 2008](#)

12. La Commission fournira des informations sur sa toute première stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ. La présidence communiquera des informations sur les résultats de la conférence sur l'intersectionnalité et les politiques LGBTI en Europe (18 et 19 novembre 2020).

[Communication de la Commission "Union de l'égalité: stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025, 12 novembre 2020](#)

13. La présidence communiquera aux ministres des informations sur la vidéoconférence informelle des ministres de l'UE en charge de l'égalité entre les hommes et les femmes qui s'est tenue le 20 novembre 2020.
14. La présidence fournira également des informations sur la déclaration conjointe des États membres de l'UE visant à soutenir les familles et à lutter contre la pauvreté des enfants dans le contexte de la COVID-19.
15. La délégation portugaise présentera le programme de travail de la prochaine présidence dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes.

[Pandémie de COVID-19 et réaction de l'UE \(informations générales\)](#)